

2024-006

**Département de MAINE-ET-LOIRE**  
**Arrondissement de SAUMUR-SUD**  
**C.C.A.S. DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX**

**SEANCE DU C.C.A.S. DU 8 AVRIL 2024**

**Délibération 2024/04**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER Président sur convocation faite par lui, le 28 mars deux mille vingt-quatre.

**Présents :** Monsieur FROGER, Président  
Madame TOUCHARD, Madame BATYS,  
Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame BOISGARD  
Madame FALLOUX, Monsieur MERCK, Madame CHANTRON,  
Madame VASSEUR, Monsieur VAHÉ

**Excusés :** Madame BRUNET, Madame DEZE, Madame MARTIN,  
Madame MILLASSEAU, Madame REVERDY, Madame SXAY

En exercice : 17                      Etaient Présents : 11                      Excusés : 6  
Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Monsieur ROULLOIS

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan, celui des titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui été prescrites de passer dans ses écritures ;

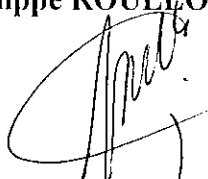
Considérant qu'il n'y a aucune observation à faire,  
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>ER</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 et qu'il n'y a pas de journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les sections budgétaires et les budgets annexes, statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclarant que le compte de gestion 2023 concernant le CCAS dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Les membres du CCAS procèdent à l'approbation du compte de gestion.

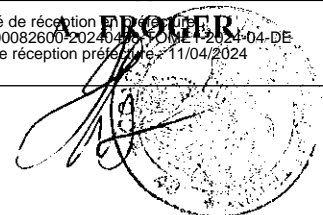
**Le secrétaire de séance**  
**Philippe ROULLOIS**



Acte rendu exécutoire à la publication  
Et transmis en Sous-Préfecture  
Le : 12 avril 2024

**Pour Extrait Conforme**  
**Le Président**

Accusé de réception en CCAS  
049-200082600-2024-04-01-CCAS-2024-04-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2024



Accusé de réception en préfecture  
049-200082600-20240408-TOME1-2024-04-DE  
Date de réception préfecture : 11/04/2024